



**AVEC
L'ENSEIGNE
E.LECLERC**

PAGE 8

SIGNATURES DE CONTRATS ÉGALIM

**AVEC
L'ENSEIGNE
LIDL** PAGE 6

en présence de
Agnès Pan-
nier-Runacher,
ministre délé-
guée auprès
du ministre de
l'Agriculture



**L'APAL' REÇOIT UN TROPHÉE
AU SALON DE L'AGRICULTURE**

... dans la cadre de la filière système U

PAGE 7



**LANCEMENT DE LA FILIÈRE PRIM'HERBE
DE L'ENSEIGNE CARREFOUR**

... dans le cadre de la démarche Bleu Blanc Cœur

PAGE 6



AUTONOMIE ALIMENTAIRE

L'exemple de l'EARL Bal Haie

PAGES 10 ET 11



Ces dernières semaines marquées par la mobilisation du monde agricole, sont le signe d'un manque de reconnaissance envers nous, agriculteurs pour les services que nous apportons à la population.

ÉDITO

Audrey DEPRUGNEY

Membre du bureau de l'APAL'

Décriés dans les médias comme les principaux pollueurs, avec toujours plus de normes qui nous contraignent, notre devoir est de faire connaître notre « bon sens paysan » aux consommateurs, afin qu'ils prennent conscience que nos pratiques sont raisonnées, et nécessaires pour nous nourrir.

Il est temps que notre travail soit rémunéré à sa juste valeur, autant pour la viande de qualité produite sur nos pâtures, mais aussi pour la valeur que nous donnons à l'environnement jour après jour.

C'est pour cela que les filières que nous avons développées en Grand Est, répondent à la loi EGALIM mais aussi aux attentes sociétales.

Rappelons que nous sommes depuis toujours producteurs de biodiversité, grâce à notre modèle de polyculture-élevage largement représenté au sein de la

région Grand Est. Le maintien de l'élevage est indispensable pour la préservation de nos paysages, mais est surtout très utile pour le stockage de carbone.

Soyons en fiers! Ne restons pas silencieux, et partageons davantage sur notre métier, nos labellisations que ce soit Label Bas Carbone, HVE, alimentation sans OGM... en étant présents directement auprès du consommateur.

Montrons que l'élevage est un acteur d'écologie, respectueux de nos campagnes et gage d'une bonne qualité de vie.



JEUNES AGRICULTEURS DU GRAND EST & APAL' UNE BELLE RENCONTRE PROMETTEUSE !

Ce lundi 15 janvier, le comité des jeunes agriculteurs du Grand Est, présidé par Xavier BAILLY s'est déplacé dans les locaux de l'APAL' à PULNOY pour venir nous rencontrer.

Cette rencontre constructive visait à familiariser les jeunes agriculteurs du Grand Est avec les membres de l'APAL'.

Après leur avoir présenté l'historique de l'Association, sa philosophie et ses valeurs, nous avons exposé l'ensemble des services proposés, ainsi que les actions mises en place.

Dans un geste de collaboration et de soutien, des tarifs préférentiels ont été proposés spécifiquement aux jeunes agriculteurs afin de leur faciliter l'accès aux services.

Les jeunes agriculteurs ont accueilli favorablement cette proposition, reconnaissant la valeur ajoutée que peut leur apporter l'APAL' à leurs activités agricoles.

Grâce à cette initiative, nous continuons de jouer un rôle essentiel dans la promotion de l'agriculture locale et dans le soutien aux jeunes professionnels qui en sont les piliers de demain.

Contactez votre technicien pour connaître toutes nos offres Jeunes Agriculteurs !

Virginie Friederich



NOUVEAU VÉTÉRINAIRE SANITAIRE



Charles-Henri Genser

Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre équipe **Charles-Henri Genser**.

En tant que vétérinaire sanitaire, il est chargé de conseiller les adhérents du PSE, Plan Sanitaire d'Élevage.

Ses 10 années de pratique en rurale (bovin, ovin, équin..) et en cabinet, dans différentes régions, notamment la Normandie et la Haute-Savoie, font de lui un vétérinaire expérimenté et polyvalent avec une grande connaissance des différentes problématiques du territoire.

Born Biodiversity
To protect and more

TABLE RONDE LE 14 JUIN

Animée par Pascal BERTHELOT, journaliste et animateur de débats agricoles.

Comment valoriser les bénéfices environnementaux apportés par l'élevage

avec la présence de :

- | | |
|--|--|
| Michel BIERO
Président de Lidl France | Philippe GOETGHEBEUR
Responsable du service eau et espaces naturels à l'Agence de l'eau Rhin Meuse |
| Samuel VANDAELE
Président de France Carbone Agri Association | Yves LEROUX
Enseignant chercheur à l'ENSAIA |
| Jean-Louis PEYRAUD
Directeur de recherche à l'INRA | Jérôme END
Président du Parc Naturel Régional de Lorraine |
| Patrick BASTIAN
Conseil Régional GRAND EST | |

Cet événement aura lieu sur l'exploitation d'Éric Chardel à Florémont (88) à partir de 9h30 - repas sur place

Inscription à l'APAL' au 03 83 29 91 91 ou par email contact@asso-apal.fr

ACTUALITÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Notre assemblée générale a eu lieu le 26 janvier 2024 à Pixérécourt. En raison des événements, nous avons réorganisé nos travaux et reporté notre table ronde dont le thème prévu était « comment valoriser les bénéfices environnementaux apportés par l'élevage » en présence de plusieurs scientifiques et instances territoriales.



Nous sommes solidaires du mouvement agricole et nous avons laissé la place entière au débat avec les représentants politiques (de gauche à droite sur la photo) : Dominique Potier – député 54, Patrick Bastian – Conseiller Régional, Luc Barbier – Conseiller Régional, Stéphane Peultier - Président de l'APAL', Xavier Bailly – Président des JA Grand Est, Jean François Husson – Sénateur et Conseil-

ler Régional. Après avoir rendu hommage aux 2 militantes de l'Ariège, Fabrice Couturier – Président de la FRSEA, a rappelé les fondamentaux de la revendication agricole. Luc Barbier déplore l'absence de projet de politique agricole claire, qu'il y ait trop de normes et voudrait substituer au terme de « souveraineté alimentaire », celui « d'autonomie alimentaire ». Jean François Husson invite le monde agricole à ne pas lâcher, car les paysans sont toujours pionniers dans leurs démarches. Dominique Potier souhaite faire voter une loi sur la régulation foncière. Patrick Bastian a expliqué le programme ADAGE et les difficultés rencontrées pour sa mise en place. Merci à eux d'être venus discuter avec les agriculteurs.

Nous continuons à multiplier les contrats avec toutes les enseignes de la distribution. Sur la décarbonation nous tendons la main aux partenaires, acteurs du Grand Est pour qu'ils s'engagent à nos côtés et que nous atteignons ensemble les objectifs nationaux.

Nous accueillons 2 nouveaux membres au conseil d'administration : Christelle Cabocel de Hertzling (57) et Frédéric Privet de Manonviller (54). Thomas Troyon et Joseph Schneider n'ont pas renouvelé leur mandat d'administrateur.

Le président a clôturé cette assemblée générale en appelant les élus à signer le « manifeste pour un élevage de ruminants durable au service de territoires vivants » :

<https://www.manifeste-elevagedurable.org>



PORTRAITS « S'ENGAGER »



Christelle Cabocel

Je suis installée depuis 2019 en exploitation individuelle avec un troupeau de 34 vaches limousines à Hertzling en Moselle.

J'ai adhéré à l'APAL' en 2020 et j'ai été convaincue par la filière Lidl. Je me sens soutenue, c'est important que l'APAL' se batte pour nous agriculteurs. L'année dernière je suis allée au salon de l'agriculture sur le stand Lidl avec l'APAL' pour mettre en avant notre partenariat. Je me suis aussi portée volontaire pour faire des animations en magasins pour notre filière « Le goût de la proximité ».

« se battre pour nous, agriculteurs »

La rencontre avec les consommateurs, c'est un moment privilégié où l'on peut défendre et expliquer notre métier. J'apprécie la bonne entente qui règne dans l'association et je suis très satisfaite de la réactivité de l'équipe.

En décembre, j'ai été sollicitée pour intégrer le conseil d'administration. M'engager dans un organisme agricole me trottait dans la tête depuis quelque temps, alors c'est naturellement que j'ai accepté. J'ai participé au 1^{er} conseil d'administration le 2 février, c'était très intéressant de comprendre le travail que font les élus et les salariés.

Tout le monde donne son avis et est ouvert à la discussion. Si on ne comprend pas quelque chose, les plus anciens et la direction expliquent le contexte et le pourquoi du comment des décisions qui sont prises ou des points à traiter.

Ce qui est important aussi pour moi c'est de montrer qu'une femme a sa place en tant qu'agricultrice et qu'elle peut prendre des décisions sur son exploitation et au sein d'un organisme agricole.



Frédéric Privet

Je n'avais jusque-là pas d'engagement agricole, alors pour les valeurs que porte l'APAL', j'ai décidé d'entrer au conseil d'administration de celle-ci.

Je suis pleinement investi sur mon exploitation mais c'est aussi important

de s'ouvrir à l'extérieur et de découvrir une autre facette de la vie agricole.

Et surtout c'est important d'être défendu au niveau de la valorisation de notre production. Les membres du bureau et du conseil d'administration actuels, jouent un rôle important pour cela.

Au départ, j'ai adhéré à l'APAL' pour produire pour la filière Prim'herbe. Cette filière me correspondait parfaitement, puisque je cherchais à améliorer mon autonomie alimentaire. J'ai introduit des couverts pour nourrir mes animaux et j'ai remplacé le maïs par de la luzerne, en grande partie à cause des dégâts de corbeaux et de sangliers.

« découvrir une autre facette de l'agriculture »

Le respect de ce cahier des charges est pour moi intéressant technique-ment et financière-ment.

Céline Chaudron



UNE PREMIÈRE À NOTRE FOIRE AUX BŒUFS !

Le dernier concours d'animaux de boucherie a eu lieu le 29 novembre à Laneuveville-devant-Bayon en même temps qu'un concours de présentation de viande.

Pour la première fois, 2 animaux de la filière Valeurs Parc, ont été présentés par Denis Raux, éleveur à Pannes. Son bœuf a remporté un prix de championnat et c'est M. Pascal Parmentel, boucher à Nancy qui l'a acheté.

Le bœuf Valeurs Parc c'est une démarche avec des éleveurs engagés pour l'environnement :

- Préservation des prairies, des arbres, des haies, des mares...
- Sauvegarde des plantes sauvages, des oiseaux et des insectes
- Protection de la qualité de l'eau
- Bien être animal.



Cette filière est mise en place en partenariat avec l'APAL.

Les prix d'excellence et le prix Valeurs Parc du concours d'animaux de boucherie ont été remis par :

Luc Barbier – Conseil Régional Grand Est, à **Maison Lhuillier de Contrexeville** (88) prix **Génisse**.

Dominique Colin – Président du GDS 54 à **José Schaff de Gerbéviller** (54) prix **Blanc Bleu Belge**

Teddy Gehin – Enseignant au CFA d'Épinal à **Maison Lhuillier de Contrexeville** (88) prix **Charolais**

Maurice Barbezán – Maire de Laneuveville-devant-Bayon à **Gaec des Gimeys de Sexey-aux-forges** (54) prix **Blonde d'Aquitaine**

Barbara Thirion – Conseil Départemental 54 à **José Schaff de Gerbéviller** (54) prix **Blanc Bleu Belge**

Marine Charbonnier – Interbev Grand Est à **Gaec du Grand Canton de Chaumont-la-Ville** (52) prix **Mâle Castré**

Mickaël Mourant – Enseignant Cepal Laxou à **Maison Lhuillier de Contrexeville** (88) prix **Limousin**

Jean-Philippe Thomassin – Président du concours à **Gaec du Grand Canton de Chaumont-la-Ville** (52) prix **Charolais Label Rouge**

Laurent Rouyer – Président de la Chambre d'agriculture 54 à **Gaec du St Bernard de Villemoron** (88) prix **Parthenais**

Anne Vivier – Chargée de missions au Parc Naturel Régional de Lorraine à **Denis Raux** prix **Valeurs Parc**

Michel Magron – Président EDE 54 à **Gaec du Bois St Paul de Laneuveville-en-Saulnois** prix **Blason Prestige**

Dominique Lemoine – Communauté de communes du Saintois à **Gaec du Clocher de Annonville** (52) prix **Blonde d'Aquitaine Label Rouge**

BRAVO À TOUS LES PARTICIPANTS !



Nicolas Lorimier (Gaec du St Bernard) et ses enfants avec Laurent Rouyer, président Chambre d'agriculture 54.



Anne Vivier, chargée de mission au Parc Naturel Régional de Lorraine avec Marc Jacquemin, éleveur et Denis Raux, éleveur.



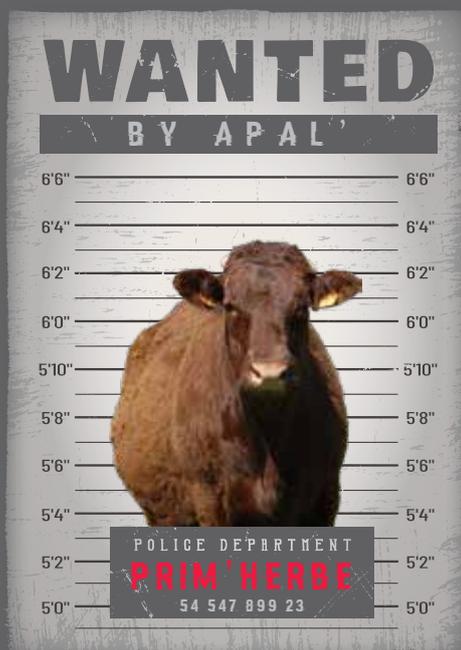
Le gagnant du concours de découpe de viande du CEPAL de Laxou est Florian Colin de la boucherie George à St Max.

13 mars
concours de Pâques !

Retrouvez l'événement sur les réseaux sociaux :  

AVIS DE RECHERCHE

NOUS RECHERCHONS DES ANIMAUX POUR LES FILIÈRES PRIM'HERBE, BŒUF DU GRAND EST JB ET BLEU BLANC CŒUR.

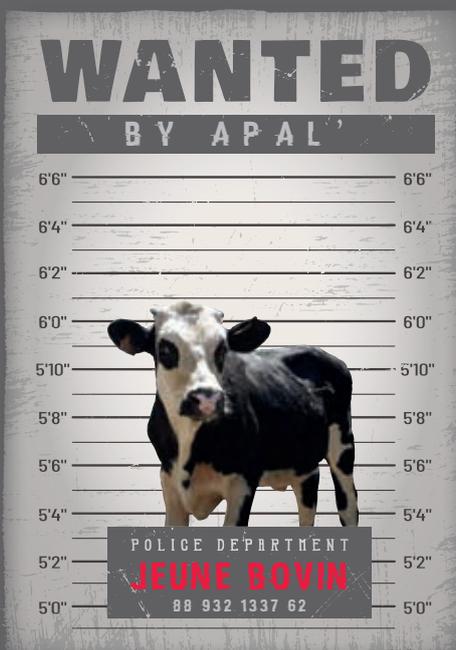


PRIM'HERBE

RACE : au moins un parent race à viande
AGE : 14 mois à 17 mois et 29 jours
POIDS CARCASSE : 290kg à 380 kg
CONFORMATION : O+ à R+
ENGRAISSEMENT : 3
CONDITIONS D'ÉLEVAGE :

- Absence d'antibiotiques les 6 derniers mois
- Alimentation sans OGM, sans huile de palme, 100% Française, 90% de l'alimentation provient de l'exploitation, la ration comporte au moins 35% d'herbe sous toutes ses formes, supplémentation en vitamine E et sélénium.
- 3 pesées des animaux

Mise en contrat des animaux



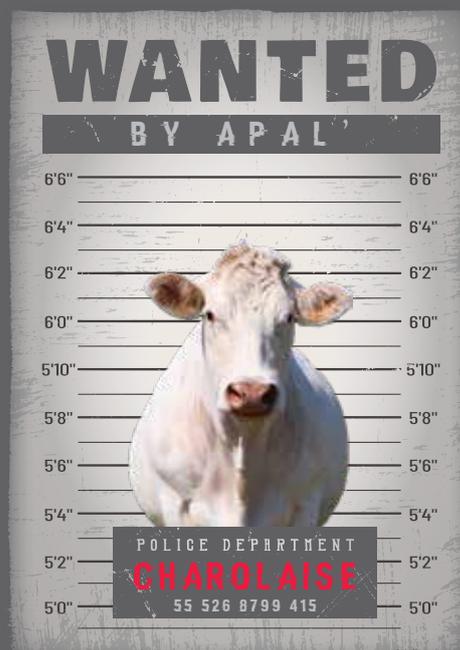
BOEUF DU GRAND EST JEUNE BOVIN

RACE : Prim'holstein
POIDS : > 350 kg de carcasse
CONFORMATION : P+ minimum
ENGRAISSEMENT : 2 et 3

Qualification JBE de l'exploitation
Plus-value de 8^{cts}/kg de carcasse du 1/10 au 31/03
Plus-value de 2^{cts}/kg de carcasse du 1/04 au 30/09

Mise en contrat des animaux

Abattages à Elivia Mirecourt



BLEU BLANC COEUR

RACE : Charolais
AGE : vache de 24 à 60 mois ou Génisse de 20 à 48 mois ou Bœufs de 20 à 60 mois
POIDS : entre 350 et 470 kg de carcasse
CONFORMATION : R- minimum
ENGRAISSEMENT : 2 et 3
PROVENANCE : animaux élevés en Grand Est

Condition d'élevage : voir page 7

Mise en contrat des animaux

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ POUR :

- METTRE DES ANIMAUX EN CONTRAT CONTACTEZ : MÉLANIE THINUS 07.55.60.29.54 OU MATHIEU SCHNEIDER 06.76.98.67.16
- EN SAVOIR PLUS SUR LE CAHIER DES CHARGES CONTACTEZ : ELISE BONTANT 06.70.79.51.72



A la recherche d'un(e) salarié(e), d'un(e) apprenti(e) ?



CDI, CDD

Contrat saisonnier

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation



#OSE
l'agriculture

RDV sur le site de l'ANEFA

www.lagriculture-recrute.org

SALON DE L'AGRICULTURE : RÉTROSPECTIVE

Un partenariat de longue date

Pour la 8^{ème} année consécutive, Lidl et l'APAL' ont renouvelé leur contrat Égalim en présence d'Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Le contrat avec Lidl représente presque 40 femelles de race limousine par semaine, avec une plus-value de 0,40^{cts} par rapport au prix du marché. Le prix de base a régulièrement suivi les cours à la hausse. En 2023 par exemple, **ce sont 234 adhérents qui ont pu bénéficier de ce débouché et depuis le lancement du partenariat ce sont 2,2 millions d'euros de plus-values qui ont été reversées aux éleveurs**. Pour ce contrat, les animaux doivent respecter un cahier des charges précis, notamment un poids inférieur à 420 kg de carcasse.



L'enseigne Lidl, est aussi impliquée dans la transition écologique des agriculteurs notamment dans notre région et pour la production bovine avec le financement de crédits carbone pour les éleveurs qui s'engagent à diminuer leur impact environnemental.

À ce sujet, nous étions invités à l'émission de Sud Radio animée par Cécile de Minibus le 28 février, intitulée « Manger mieux pour un juste prix, en jouant la carte de l'agriculture Française est possible », avec Jean-Baptiste Moreau, rapporteur de la loi Egalim 1 et Lucile Gérardin, responsable RSE chez Lidl France.



Des messages forts ont alors pu être diffusés au grand public sur l'intérêt des prairies et donc de l'élevage pour le stockage du carbone. Il est également essentiel de dire que les agriculteurs sont très concernés par le changement climatique puisqu'ils sont les premiers impactés. Et enfin nous avons évoqué le fait qu'à l'APAL' nous prônons l'autonomie alimentaire des éleveurs par le développement de filières durables. Retrouvez l'intervention sur Youtube, à la 13^{ème} minute, en tapant « Sud Radio manger mieux pour un juste prix en jouant la carte de l'agriculture française est possible ».

À ce sujet une vidéo a été réalisée et a été diffusée sur M6 pendant le temps du salon de l'agriculture, avec Audrey Deprugney (adhérente). Sur le thème du rémunérascoré, ce sont Xavier Guillaume (adhérent) et Mathieu Schneider (responsable commerciale à l'APAL') qui ont été les acteurs de la vidéo explicative de ce système d'information aux consommateurs sur le prix payé aux éleveurs.

Retrouver les vidéos sur : <https://www.6play.fr> et taper dans rechercher « L'agriculture fait son salon » puis rechercher les vidéos : « Vers une agriculture durable » et « Rémunérascoré ».



Sept adhérents se sont déplacés à Paris pour faire la promotion de notre viande sur le stand Lidl. Dégustations, discussions avec les visiteurs, valorisation du métier d'éleveur, une expérience qui change du quotidien et donne une idée du ressenti du grand public. Merci à Nadège Franchi, Florent Cadet, Christelle et Bruno Baerst, Xavier Guillaume, Audrey Deprugney, Vivien Clesse qui ont ainsi participé à cette 60^{ème} édition du salon de l'agriculture.

Bleu Blanc Cœur

Nous étions présents au lancement de la filière « Prim'Herbe » de Carrefour en démarche Bleu-Blanc-Cœur le 27 février. Il y a été montré que la qualité de cette viande, tendre et goûteuse, que recherche le consommateur, est obtenue grâce à une alimentation des animaux à base d'herbe. Nous avons expliqué l'importance, dans notre région Grand Est, de la polyculture élevage avec ses grandes surfaces en herbe et donc son potentiel de ressource en oméga 3.



Nous avons également raconté l'histoire de cette démarche Prim'herbe qui a été créée pour préparer l'avenir. Avec Prim'herbe, nous prônons l'autonomie alimentaire. Celle-ci est possible grâce entre autres au remplacement du soja et de l'huile de palme, cultures déforestantes, par les légumineuses comme la luzerne et le trèfle violet et par une meilleure gestion de l'herbe. Lorsque ces cultures sont récoltées jeunes, elles regorgent d'oméga 3. Le rapprochement avec Bleu-Blanc-Cœur, c'est donc une évidence.

BLEU BLANC CŒUR : UN MARCHÉ VALORISANT HUMAINEMENT ET FINANCIÈREMENT



Nous avons choisi de proposer à nos adhérents, la démarche Bleu-Blanc-Cœur car elle correspond pleinement à nos valeurs. La philosophie repose sur l'intérêt de produire en faveur d'une alimentation saine, qui respecte l'environnement et qui rémunère les éleveurs.

La ration donnée aux animaux doit permettre la présence dans la viande d'un profil d'acides gras particulier. L'achat de compléments alimentaires doit se faire auprès de fournisseurs référencés Bleu-Blanc-Cœur. L'origine française de tous les fourrages et graines oléo protéagineuses sera respectée. Les produits suivants sont interdits dans l'alimentation:

- Huiles de palme.

Samuel Bonnet
Technicien nutrition à l'APAL'

Samuel, en quoi consiste l'accompagnement des éleveurs engagés en filière Bleu-Blanc-Cœur ?

De par son cahier des charges novateur, la filière Bleu Blanc Cœur est très exigeante en ce qui concerne l'alimentation de l'animal. En effet, la qualité de la viande est assurée par la teneur en Omega 3 de celle-ci, qui est donc directement en lien avec la teneur en oméga 3 des fourrages consommés par l'animal.

Ainsi, entre de l'herbe pâturée en 1er cycle de végétation et celle pâturée en fin de saison, la teneur en oméga 3 est sensiblement différente. Néanmoins, il faut retenir que plus le fourrage aura une teneur en protéine importante et plus ce dernier sera chargé en oméga 3.



Pour être donc en mesure de remplir les exigences du cahier des charges, il convient donc de vérifier la teneur en oméga 3 des ra-

Pour notre engagement dans la filière Bleu-Blanc-Cœur nous avons reçu « le trophée de la nutrition durable » en tant qu'acteur amont. L'objectif de ces trophées, jusque-là réservés à l'aval de la filière, est de récompenser le travail des personnes engagées dans cette démarche. Cette année, l'amont y a trou-

CANDIDAT 2024



LES TROPHÉES DE LA NUTRITION DURABLE



vé sa place car les acteurs sont des maillons incontournables pour garantir une alimentation sécurisée.

17 candidats s'étaient présentés. Nous avons remporté celui de la catégorie « investissement dans les nouveaux projets portés par BBC ».

- Matières grasses hydrogénées et/ ou saponifiées et les acides gras de synthèse
- Additifs chimiques de synthèse (soude caustique, formol).
- Produits d'origine animale (sauf produits laitiers)

Le 4 décembre dernier une réunion d'information s'est tenue à l'APAL' pour présenter le projet et le cahier des charges aux fabricants d'aliments. À ce jour, il existe des aliments du commerce référencés spécifiquement pour le cahier des charges Bleu-Blanc-Cœur. La liste est disponible sur notre site internet www.asso-apal.fr, dans l'onglet « Nos filières ».

L'accompagnement technique peut être réalisé par votre conseiller en alimentation habituel ou votre technicien APAL'.

tions distribuées, durant les 100 derniers jours de vie de l'animal.

Pour cela, nous nous appuyons sur des analyses de fourrages directement transmises par l'éleveur ou réalisées par nos soins et nous renseignons un tableur nous indiquant en fonction de la ration distribuée si le taux d'oméga 3 est conforme au seuil minimum requis.

Si les résultats sont satisfaisants, l'exploitation est en mesure d'être habilitée et dans le cas contraire des mesures correctives sont proposées à l'éleveur.

À travers cette démarche, nous souhaitons là encore démontrer la résilience des modèles d'agriculture dits autonomes et à bas niveau d'impacts. En effet, lorsque les fourrages ont de grandes valeurs alimentaires, nous arrivons à limiter en tout ou partie la complémentation extérieure. Néanmoins, pour chaque situation, j'essaye de toujours trouver un compromis entre le coût alimentaire et la performance technique réalisée.

Pour contacter Samuel Bonnet : 06.11.61.47.40

Céline Chaudron



OPÉRATION COMMERCIALE

Les 3, 11 et 24 novembre derniers, éleveurs et personnel de l'APAL se sont mobilisés pour réaliser des animations dans 29 magasins E.Leclerc du Grand Est.

L'objectif : donner un grand coup de pouce à la promotion des steaks hachés surgelés en format 1kg. Forts de cette ex-

périence, et du contact avec les consommateurs, nous allons élargir la gamme des surgelés avec un nouveau format.

Des boîtes de 500 g vont être mises en rayon courant mai, pour répondre à la demande d'une certaine catégorie de consommateurs. Un autre produit va être proposé pour élargir notre gamme, le haché 700g.



NOUVEAU CONTRAT EGALIM E. LECLERC

Depuis le mois de décembre 2023, à la demande des représentants de l'enseigne E.Leclerc de la région Grand Est, nous travaillons sur l'écriture d'un contrat compatible EGALIM2. Le 27 janvier dernier, Stéphane Peultier et François Rechenmann (sur les photos de gauche) se sont retrouvés avec le président de la ScapEst, Serge Febvre et le président de la ScapAlsace, Fabrice Beck, afin de finaliser et signer ce contrat. Il s'agit d'un contrat tripartite entre les supermarchés E.Leclerc de la région Grand Est, l'APAL et Elivia. L'objet de celui-ci est la fourniture de femelles charolaises pour une grande majorité des magasins de l'enseigne de la région.

Serge Febvre
Président de ScapEst

Fabrice Beck
Président de ScapAlsace

Chaque Scap s'est engagée à acheter, à minima, l'équivalent de 15 animaux par semaine (soit 30 au total).

La particularité de ce contrat est que l'enseigne s'est engagée à acheter ces animaux à l'équilibre, c'est-à-dire de prendre l'intégralité de chaque bête répartie entre du haché « Éleveurs du Grand Est » et du PAD (prêt à découper) pour les rayons libre-service.

L'autre point très important de cette tripartite concerne l'engagement sur le prix.

En effet, E.Leclerc s'est engagé à régler les animaux aux éleveurs avec une plus-value qualité « Éleveurs du Grand Est » de 0.25 € du kilo par rapport à la cotation France Agrimer Nord Est des vaches charolaises R=.

Et enfin, cet accord est signé pour une durée de 3 ans.

Les 3 ingrédients (volume, prix et durée) sont donc réunis dans cet accord tripartite, pour permettre à nos adhérents de contractualiser leurs animaux sous Egalim2 avec leurs premiers acheteurs, en déclinaison de ce contrat tripartite. Nous sommes très contents d'avoir pu signer ensemble ce contrat qui s'inscrit dans la durée et surtout qui va apporter une meilleure rémunération à nos éleveurs !

Cet accord regroupe toutes les valeurs de l'APAL : Proximité - Qualité - Meilleure rémunération - Transparence

Rappel du cahier des charges :

Femelles charolaises pures (38-38-38)
Âges : 26 mois à 10 ans
Engraissement : 2-3
Classement : R- minimum
Poids : 350 à 470 kg



ASSURANCE DES PRAIRIES

ASSURER VOS PRAIRIES,



C'EST SÉCURISER VOTRE ÉLEVAGE.

INDEMNISATION AUTOMATIQUE APRÈS DÉTECTION SATELLITAIRE
D'UNE BAISSÉ DE VOTRE INDICE DE PRODUCTION*.
SUBVENTION DE 70% DIRECTEMENT DÉDUITE DE VOS COTISATIONS*.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



Document à caractère publicitaire.

* Voir conditions des offres promotionnelles en agence auprès de votre conseiller. Ces offres s'appliquent aux agriculteurs installés depuis moins de 5 ans et ayant moins de 40 ans à l'adhésion. Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. TVA : FR95 352 358 865. Les contrats d'assurance de personnes sont assurés par PREDICA, filiale d'assurances de personnes de Crédit Agricole Assurances. PREDICA S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier d'assurance. Les mentions de courtier en assurances de votre Caisse sont disponibles sur www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole. Sous réserve de la disponibilité de ces offres dans votre Caisse Régionale. Credit photo Gettyimages. Réf.: 5279A.38
Éditée par Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lorraine. Société coopérative à capital variable. Agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. 775 616 162 RCS METZ. Siège social : 56/58 avenue André Malraux 57000 METZ. Immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07022719. Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX. com3454 - Date(07/23)





AUTONOMIE ALIMENTAIRE

ALIMENTATION DU TROUPEAU : DE L'AUTONOMIE À L'AUTARCIE

...La répétition des accidents climatiques associés à de fortes variabilités des prix des matières premières achetées ont conduit les exploitations à devenir de plus en plus autonomes pour s'assurer une sécurisation de leurs revenus.

Face à cette problématique de résilience et selon la typologie des systèmes de production, les réponses apportées tendent à varier avec pour certains, une forme de radicalisation qui mérite d'être analysée de plus près...

■ Une autonomie alimentaire renforcée au fil des années :

Dans les années 2018-2019, l'EARL BAL HAÏE engraisait 100 % de ses animaux et cultivait du maïs ensilage pour ses taurillons et ses vaches. L'ensemble des céréales étaient vendues et l'éleveur achetait de l'aliment pour ses veaux (20 tonnes par an) et du correcteur azoté pour ses rations d'engraissement (une quinzaine de tonnes chaque année).

Depuis 2020, l'éleveur est parti d'un constat simple : « pourquoi faire revenir des produits de l'autre bout de la planète, quand nous avons toutes



« À PRÉSENT, JE NE SOUHAITE PLUS CHANGER DE SYSTÈME »

EARL BAL HAÏE _ ÉRIC WOLLBRETT

**Ferme de polyculture-élevage en Moselle
SAU : 119 ha
70 vaches allaitantes
(80 % Charolais, 20 % Aubrac)
Naisseur + engraisseur de femelles
25 ha de cultures autoconsommées
94 ha de prairies permanentes
100 % Insémination**

les ressources nécessaires en local pour subvenir aux besoins de nos troupeaux ». Aussi, pour lui : « vendre de la céréale à 170 €/tonne pour racheter de l'aliment à 290 €/tonne est dépourvu de bon sens » complète-t-il.

Fort de ce constat, l'éleveur a donc revu son assolement et ses espèces cultivées pour être en cohérence avec les besoins de son troupeau. Ainsi, ce dernier a supprimé la culture du maïs et a de facto arrêté l'engraissement de jeunes bovins.

D'autres cultures ont été intégrées dans l'assolement comme le présentent les hexagones ci-après.



■ Résultats techniques du troupeau 2023 :

Vente de broutards à 9 mois

380 kg vif

Vente de vaches de réforme

475 kg carcasse

Vente de génisses de 30 mois

390 kg carcasse

■ Limiter les charges maximiser les produits :

« Sur mes cultures, je n'apporte aucune fertilisation minérale et aucun traitement insecticide et fongicide, grâce à une rotation cohérente. Une fertilisation organique est régulièrement effectuée et des couverts végétaux viennent améliorer la structure du sol ».

« Je n'envisage cependant pas de passer en agriculture biologique car je n'y trouve à ce jour pas d'intérêts, étant donné que je n'ai plus grand-chose à améliorer ».

■ Des rations adaptées permises par un système de cultures diversifiées, pour une utilisation pertinente :

Veaux	Femelles à l'engraissement	Femelles en production
<ul style="list-style-type: none"> ■ 1,5 kg d'épeautre rond jusqu'à 3 mois puis épeautre aplati avec du méteil fermier ■ Foin 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Enrubannage de prairie permanente ou de luzerne ■ Foin ■ 5 kg de céréales aplaties (méteil fermier, triticale, épeautre, blé) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Enrubannage de prairie permanente ou de luzerne ■ Foin ■ 2 kg de céréales aplaties (méteil fermier, triticale, épeautre, blé)

■ D'un point de vue économique, comment se traduit votre changement de système ?

Le changement de système a nécessité quelques investissements.

Tout d'abord l'achat d'un semoir de semis direct pour faire du sursemis dans une partie des surfaces en herbe. L'objectif est de réaliser un sursemis de méteil (avoine/pois) ou (triticale/pois) à l'automne pour obtenir une 1^{ère} coupe d'herbe quantitative et qualitative.



En parallèle, l'éleveur a investi dans un trieur de céréales pour séparer les différentes espèces du méteil grain et les intégrer à sa convenance dans d'autres mélanges, qu'il peut équilibrer selon les besoins et le stade physiologique de l'animal.

« il me reste quelque chose » : la réponse de l'éleveur en dit long sur sa volonté de ne plus changer de système. Pour lui, « le bien-être des animaux est en lien étroit avec le bien-être de l'éleveur et quand

l'éleveur est capable de vivre décemment de son métier, il est en mesure de transmettre son exploitation et d'assurer la pérennité du modèle polyculture-élevage si important pour notre territoire et nos futures générations ».

■ Et sur le plan humain ?

« La vérité m'oblige à vous dire que ma charge de travail s'est largement allégée depuis la réorientation de mon exploitation. Étant tout seul sur ma structure, l'arrêt des traitements sur les cultures m'a permis d'améliorer le suivi de mon troupeau.

En toute franchise, j'avais l'impression de travailler à perte sur les céréales. À présent, je retrouve une plus-value non seulement économique mais également humaine permise par l'élevage, ce qui peut sembler rare à notre époque ».

■ Et pour demain, quels sont vos projets ?

« Je ne sais pas si mon système est le bon, ni même si c'est le modèle général à suivre car je dois l'avouer ; je dénote quelque peu de tout ce qu'on peut apprendre à nos jeunes sortis de l'école d'agriculture.

Néanmoins, sur mon exploitation une cohérence est établie entre la partie élevage et la partie culture et cette synergie permet un système harmonieux et résilient.

En revanche, je travaille sur la rusticité de mes animaux, d'où

l'introduction de la race Aubrac dans mon troupeau 100 % Charolais. Cette orientation a été établie dans l'objectif de diminuer les problèmes au vêlage, tout en respectant une logique d'autonomie alimentaire (l'ingestion étant plus faible sur les femelles aubrac que sur les femelles charolaises) ».



■ Si vous deviez tirer une conclusion de ce changement de système ?

« Malgré l'absence d'achat d'intrants, les performances technico-économiques de mon troupeau ne se sont pas dégradées ; bien au contraire. Même si l'engraissement des mâles a été arrêté, mon troupeau est en bien meilleure santé et j'observe une diminution des frais d'élevage sur mes

vaches en l'absence de maïs.

C'est certes plus simple de taper dans le tas de bouchons, mais économiquement mon système trouve un intérêt non négligeable.

■ D'un point de vue commercialisation des animaux comment procédez-vous ?

« La partie élevage étant le seul revenu de mon exploitation, j'essaie au maximum de valoriser mes animaux dans des démarches rémunératrices. Ainsi, les jeunes génisses partent en filière Bleu Blanc Cœur et les vaches dans la démarche Les éleveurs du Grand-Est. La forte présence d'herbe dans mes rations me permet d'être en adéquation avec les cahiers des charges de ces filières et de bénéficier d'une réelle plus-value ».

« En 3 mots, je qualifierais mon système de performant, résilient et créatif ».



Pierre-Louis LEVIEUX

LA LUZERNE

UNE CULTURE À MULTIPLES INTÉRÊTS

PEDOLOGIE ET AGRONOMIE

Le système racinaire pivotant de la luzerne assure la **restructuration du sol**. La porosité augmente, le tassement diminue, l'infiltration est accrue et les phénomènes de lessivages et érosion sont limités. Cette biomasse racinaire importante (2 à 3 t/ha au bout de 3 ans) constitue, en plus des parties aériennes, un important **apport de matière organique dans les sols**.

La luzerne peut fixer jusqu'à 300 kg N atmosphérique/ha. Après destruction, elle pourra apporter jusqu'à **200 kg N/ha** aux cultures suivantes (soit environ **40 unités/ha par an**).

EAU

Disposant d'un système racinaire lui permettant de **capter l'eau en profondeur** dans le sol, la luzerne est dotée d'une importante capacité de **résistance à la sécheresse**.

Peu demandeuse en produits phytosanitaires et fertilisants, elle permet de **maintenir la qualité de l'eau** (de surface et souterraine).

L'insertion d'une luzerne dans une rotation blé-betterave permet, en 10 ans, une **diminution de 80% de la teneur en nitrates de l'eau** (de 113 mg/L à 26 mg/L). [Inrae]

BIODIVERSITÉ

La luzerne est un **habitat pour les auxiliaires de cultures** (abeilles, coccinelles, rapaces, mésanges, chauve-souris...) Or, leur présence permet la régulation d'organismes nuisibles aux cultures.

La luzerne favorise aussi la porosité du sol et encourage le **développement de la vie microbienne impliquée dans les processus de bon fonctionnement du sol**.

NUTRITION ANIMALE

Riche en protéines, la luzerne est une source d'azote adaptée aux espèces ruminantes. En moyenne une récolte à 10^e MS/ha contient **2,6^e de protéines brutes**. Conservable en foin, enrubbanné, ensilage et distribuable en ration sèche (déshydratée) la luzerne s'adapte à tous les ateliers laitiers et allaitants.

Par sa **richesse en Oméga 3**, une ration à base de luzerne **améliore la qualité nutritionnelle des acides gras de la viande bovine**. Les animaux produits sous ce modèle d'alimentation s'inscrivent donc dans des filières prônant une **santé unique** : pour les Hommes, les animaux et l'environnement.

ÉCONOMIE

Tolérante à de nombreuses conditions climatiques et pédologiques la luzerne est cultivable sur une grande partie du territoire. Peu demandeuse d'intrants c'est une **source de protéines et de fibres résiliente**, qui permet d'améliorer **l'autonomie alimentaire et protéique** des élevages. On considère qu'une surface en luzerne bénéficiera d'un unique traitement herbicide pour 3 à 4 ans, le plus souvent au démarrage ou à l'automne.

En étant, à la fois, une **source d'azote minéral et de matière organique**, la luzerne est qualifiée d'**engrais vert**. Elle est ainsi une excellente tête de rotation qui permet une gestion **optimisée de la fourniture azotée**.



Nous pouvons vous accompagner dans votre réflexion pour choisir une typologie de luzerne adaptée à vos pratiques et à votre territoire.



Les critères de dormance, pH du sol, pérennité, fertilisation, variétés, techniques d'entretien... sont autant d'éléments à prendre en considération lors de votre choix de luzerne.

Le service technique reste à votre écoute pour vous conseiller et vous proposer différents types de **semences fourragères (prairies temporaires, légumineuses, intercultures fourragères et agronomiques, gamme bio, espèces individuelles...)** issues de son catalogue que vous pouvez retrouver sur le site internet de l'association : www.asso-apal.fr



Samuel Bonnet
06 11 61 47 40



Pierre-Louis Levieux
06 76 98 67 15

Alison Clerjeau



PAS DE MISE À L'HERBE SANS CLÔTURE !



Nous disposons d'une gamme de matériel pour vos clôtures, pour bovins et ovins :
Électrificateur, pile alcaline, fil de clôture, isolateur, poignée,
dérouleur de fil, ressort de compensation, tendeur,...



MODULE SOLAIRE SUN POWER S1000



- électrificateur solaire puissant pour clôtures normales avec peu de végétation
 - idéal pour les pâturages de chevaux et bovins
- Puissance : 1 joule
Réf : CLA039
Prix* : 295 € HT



ELECTRIFICATEUR DUO POWER X 6000 CONNECTÉ



- 12/230 V très puissant.
 - Utilisable pour une végétation moyenne à importante
 - Connecté Application gratuite
- Réf : CPE017
Prix* : 390 € HT

* offres valables jusqu'au 30 avril 2024



AKO SMART SATELLITE



- Smart Satellite se connecte à l'application Kerbl Welt GRATUITE et vous offre la possibilité de contrôler la tension de votre clôture à tout moment,
- pour la surveillance mobile du voltage minimal de la clôture
 - message d'alarme en temps réel dans l'application en cas de non-atteinte du voltage minimal pré réglé
 - pas de fonction GPS requise
 - pas besoin de carte SIM
- Réf : CAT002
Prix* : 140 € HT

Contactez votre technicien de l'APAL'

ENGINS DE LEVAGE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La réglementation exige une vérification :

- des engins de levage tous les 6 mois (télescopique)
- des engins de manutention tous les ans (tracteur équipé d'un chargeur)

Nous organisons des journées de vérification avec :

- > Détection des anomalies et des détériorations
- > Contrôle réalisé par un expert
- > Remise d'un rapport



Pour plus de sécurité sur votre exploitation inscrivez-vous à ces journées en nous contactant par mail contact@asso-apal.fr ou par téléphone 03.83.29.91.91.

Alfador

La vision différente du management de l'élevage



Santé

Comprendre

Suivi de Troupeau

Semences Fourragères

Observer

Alimentation Animale

Analyser

Audit d'élevage

Conseil en Nutrition

contact@alfador.com
www.alfador.com

Tel : 03 82 33 46 10

@alfador

11, rue de la princesse Mathilde
Lieu-Dit Brouchetière - 54150 BRIEY

UNE MENACE BIEN RÉELLE

LA FIÈVRE CATARRHALE OVINE ET LA MALADIE HÉMORRAGIQUE ÉPIZOOTIQUE

La fièvre catarrhale ovine (FCO) et la maladie hémorragique épidémiologique (MHE) sont des maladies virales transmises toutes deux par des mouches piqueuses du genre *Culicoides*.

En France, de nombreux foyers de FCO sérotype 8 (FCO-8) et de MHE ont été identifiés dans la partie Ouest, Sud-Ouest et Centre de la France (voir cartes). Les conditions climatiques actuelles, avec un hiver plutôt doux et très humide, sont particulièrement favorables à la survie et à la prolifération de ces insectes avec un risque non négligeable de propagation de ces maladies au printemps et en été vers la partie Nord de la France. Les produits de désinsectisation individuelle à base de deltaméthrine ont une efficacité de l'ordre de 7 à 10 jours contre les culicoïdes, le traitement doit être renouvelé régulièrement.

Les symptômes chez les bovins sont similaires dans les deux maladies notamment : hyperthermie, écoulements nasaux, lésions croûteuses du mufle, lésions au niveau des yeux (larmolement, conjonctivite), lésions buccales (hypersalivation, ulcères), atteintes des bourrelets coronaires associés à une boiterie, avortement et anomalies congénitales.

Le sérotype 8 de la FCO peut engendrer une diminution significative de la fertilité des béliers et des taureaux.

Chez les moutons, les signes cliniques de la FCO-8 sont généralement plus graves que chez les bovins. En revanche, ils sont peu sensibles à la MHE.

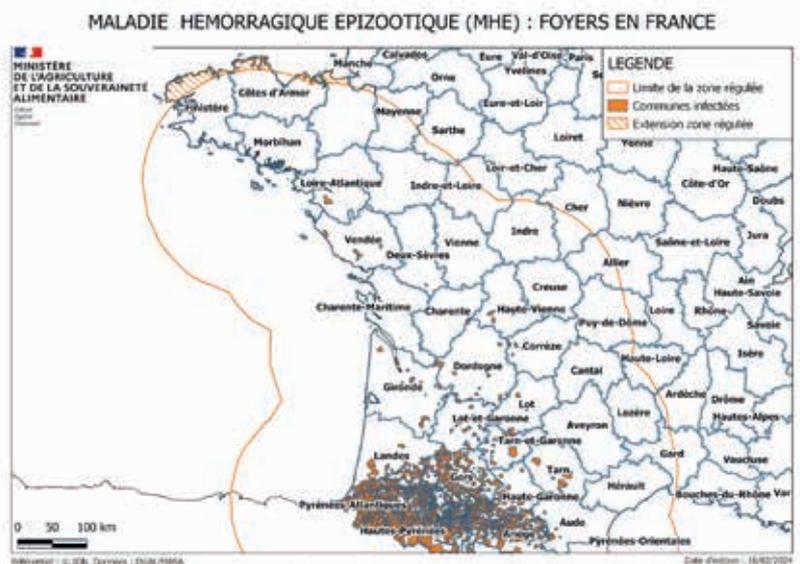
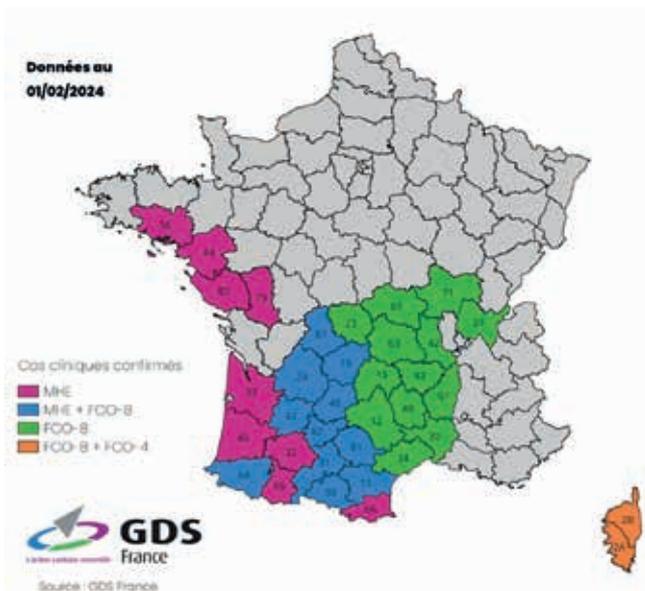
De plus un foyer de FCO sérotype 3 (FCO-3) est apparu aux Pays-Bas en septembre 2023. Depuis, des cas ont été détectés en Allemagne, en Belgique et au Royaume-Uni. Ce virus atteindrait plus particulièrement les ovins et entraînerait une forte mortalité dans cette espèce.



Il est possible de vacciner les bovins et les ovins contre les sérotypes 4 (présents en Corse) et 8 de la FCO. Il n'existe cependant pas de vaccin contre le sérotype 3 de la FCO et la MHE.

Demandez conseil à votre technicien pour connaître les différents moyens de lutte contre ces maladies ou vous pouvez me contacter directement au 06.74.79.79.15.

Dr GENSER Charles-Henri



Contact Élevage
Avril 2024

Directeur de la publication
Stéphane PEULTIER

Secrétaire de la rédaction
Céline CHAUDRON

Rédacteurs de ce numéro

Céline CHAUDRON
Virginie FRIEDERICH
Dr Charles-Henri GENSER
Mathieu SCHNEIDER
Pierre-Louis LEVIEUX
Alison CLERJEAU

Réalisation
PUGUP

N° de dépôt légal : 741
ISSN 1154-6360

APAL
1, Allée du Pré Ory
54425 PULNOY



VENTE DE BÉLIERS

20 juin 2024
Laneuveville-devant-Bayon
Participation du CS Ovin de Mirecourt



OVINPIADES



Le 13 février nous avons participé aux 19èmes ovinpiades des Jeunes Bergers qui se sont déroulées à la Ferme de Braquemont à Poussay.

Nos techniciens spécialisés ovins, Samuel Bonnet et Doriane Claude étaient membres du jury et nous avons distribué des lots aux participants.



JOURNÉE TECHNIQUE

Le 21 février, s'est déroulée la formation sur l'immunité en élevage ovin animée par le Dr Edwige Bornot à Niderhoff. Cette journée était organisée par l'APAL, les BNE et le CS ovin de Mirecourt, les 30 participants ont apprécié la diversité des thèmes abordés pour parler immunité : alimentation, déparasitage, autopsie...



LE D.U.E.R.

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES



Nous vous accompagnons pour créer ou mettre à jour votre DUER :

- Un nouveau point de la PAC
- Une obligation réglementaire
- Une volonté d'améliorer la sécurité au travail

Avec vous, sur votre exploitation, nous :

- **Identifions** les dangers et le niveau d'exposition
- **Recensons** le niveau de protection et les compétences existantes
- **Rédigeons** le document et le programme d'action

Contactez Élise BONTANT au 06 70 79 51 72



OPTIMISEZ VOS RÉCOLTES FINANCIÈRES

En tant que **membres de l'UNECA**

- Union Nationale des Experts-Comptables Agricoles - et fort de notre équipe composée de **29 experts managers**, épaulés par **380 collaborateurs**, nous accompagnons nos clients **depuis plus de 50 ans** pour toutes les prestations récurrentes mais également pour l'**élaboration de solutions sur mesure**.

COMPTABILITÉ

CONSEIL

GESTION SOCIALE

NOS BUREAUX

GRAND EST

NANCY
NEUFCHATEAU
DOMBASLE
VERDUN
VITTEL
JARNY
CUSTINES
EPINAL
LONGWY
METZ
GERARDMER
BRUYERES

LUXEMBOURG

BELVAL

AUVERGNE RHONE - ALPES

ANNECY
GRENOBLE
VILLARD DE LANS

PARIS



www.batt.eu



de
L'INSTALLATION
à
LA TRANSMISSION

AGRICULTEURS, NOS CONSEILLERS ET NOS EXPERTS BANQUE POPULAIRE VOUS ACCOMPAGNENT DANS TOUS LES CYCLES DE VIE DE VOTRE ACTIVITÉ.

**BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**



la réussite est en vous

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 3 rue François de Cures - 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - société de courtage et intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 005 127. Succursale luxembourgeoise - 5 Rue des Mérovingiens L-8070 Bertrange - B271764 RCS Luxembourg.
Crédit photo : Getty Images